

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

BULLETIN

M. Thévenet, ministre boiteux d'une justice plus boiteuse encore, est en même temps ministre des cultes. Tortillard, de son nom de guerre, vient de partir en guerre contre le clergé et il a écrit deux circulaires que les journaux viennent de publier.

Il y vise certains articles du Code pénal condamnant à l'amende, à la prison, à l'exil, les ministres du culte assez audacieux pour ne pas admirer l'intégrité de M. Clémenceau ou l'habileté de M. Tirard. Ces pénalités ne lui suffisent pas : pour les faire appliquer, il faudrait un jugement, et la justice ne frappe pas assez vite au gré de cet homme impatient. Il se propose donc de punir sans jugement : il privera de traitement tout ecclésiastique dénoncé par le parquet ou par le préfet.

C'est le pur arbitraire. Le traitement du clergé, répétons-le pour la centième fois, est une indemnité insaisissable ; la saisie dont parle le ministre de la justice est donc une criante injustice. Les républicains n'osent pas la flétrir, plusieurs même y applaudissent bruyamment.

« Plus d'argent !
Plus de crosses !
Plus de chapeaux ! » dit la Justice.

Mais l'amende, la prison et l'exil.

« Voilà qui est parlé, morbleu ! »
A ce cri de triomphe nous reconnaissons nos jacobins. « Quoi qu'il arrive, disait M. Clémenceau à la tribune, toujours, en tout temps, nous serons unis pour faire front contre l'Église catholique. » (Très bien ! très bien ! — Applaudissements à gauche.)

Les voilà bien tous, ils font front : opportunistes et radicaux, Thévenet et Clémenceau, se retournant d'un commun mouvement contre l'Église catholique.

Au point de vue électoral, cette attitude ne nous déplaît pas ; elle force les catholiques à faire front eux aussi contre la République.

Les évêques qui ont parlé, et ils sont nombreux, se sont tous placés exclusivement sur le terrain religieux. Ils ont laissé de côté la question politique : République, Monarchie, Boulangisme, pour eux cela n'existe pas, ils s'expriment avec la plus grande clarté à cet égard et leur insistance même paraît exagérée si

on ne connaissait la mauvaise foi des républicains. Seuls les intérêts religieux les préoccupent, mais sur ce terrain ils sont chez eux et ils disent aux catholiques : Votez pour des catholiques.

La République leur refuse même cette liberté. Evidemment, elle commet un abus, aussi son intervention maladroite se retournera contre elle.

De quel droit M. Thévenet impose-t-il aux évêques, aux prêtres, une neutralité absolue ?

Vous êtes des fonctionnaires, dit-il. — Ah ! de quel droit alors M. Fallières commande-t-il aux instituteurs : Lancez-vous dans la lutte ! Parce qu'ils sont des fonctionnaires.

Ainsi, on dit aux curés : Vous êtes fonctionnaires, ne bougez pas ; aux anti-curés : vous êtes fonctionnaires, bougez.

Où est la logique ?

Les instituteurs, à la merci du gouvernement, travailleraient pour lui ; le clergé, plus indépendant, agirait suivant sa conscience. Ainsi s'explique la contradiction.

Les républicains ne veulent pas que le clergé s'occupe de politique ; pour y arriver, ils ont un moyen bien simple : qu'eux-mêmes ne s'occupent pas de religion. Mais tant que la République chassera, Dieu de l'école, des hôpitaux, de l'armée, etc., les catholiques, prêtres ou laïques, lui crieront : « Nous voulons Dieu ! »

Aux persécuteurs de la religion on pourrait faire la réponse d'Alphonse Karr aux utopistes qui demandaient l'abolition de la peine de mort : « Que Messieurs les assassins commentent ! »

Nous avons à citer une réponse plus belle encore, c'est celle que M^{re} Trégaro vient d'adresser à M. Thévenet ; nous la donnons plus loin et nous exprimons à l'illustre évêque toute notre admiration pour son courage et son talent.

M. Thévenet a cru qu'en insultant le clergé, en le menaçant de la prison et de l'exil, il le ferait manquer à ses devoirs : M^{re} l'évêque de Séez lui démontre combien grande est son erreur.

Nos prêtres ne sont pas des fonctionnaires opportunistes. H.-A. MARTIN.

COMPAREZ ET CHOISISSEZ !

Les journaux opportunistes qui sont résignés à soutenir toutes les candidatures de République, depuis le rose modéré jusqu'au rouge sanglant de la Commune, disent aux électeurs :

— Gardez-vous des conservateurs, parce que leur triomphe serait l'ère des déchirements et de la guerre civile.

Il faut être d'une mauvaise foi tout opportuniste pour raconter à la France de pareilles bouffades auxquelles l'histoire récente donne le plus formel démenti.

L'Assemblée Nationale de 1871, composée en immense majorité de conservateurs, donna-t-elle donc le spectacle de ces déchirements parlementaires que nous avons vus depuis que les républicains sont au pouvoir ?

Est-ce qu'il y eut jamais une réunion de

représentants du peuple plus patriotique, plus raisonnable, plus sage ?

Il y avait là des royalistes purs, des royalistes constitutionnels, des impérialistes ; est-ce qu'ils se sont jamais querellés comme se querellent les groupes républicains ?

Pendant cinq années, la trêve des partis fut religieusement observée.

Et c'est cette assemblée de monarchistes, dont l'idéal politique différerait, qui, à l'époque la plus difficile et la plus douloureuse, pansa délicatement les plaies de la France mutilée, releva son courage, redonna un élan extraordinaire aux affaires, et rétablit enfin la prospérité du pays si compromise par nos désastres.

A aucun moment, pendant ces cinq années de convalescence, la France ne fut troublée par les compétitions des partis dynastiques.

C'est avec l'invasion progressive des républicains que les troubles ont commencé à se produire.

L'Administration sage succéda alors le désordre administratif.

Nos finances, rétablies par la bonne gestion des conservateurs, commencèrent à se déranger, et l'on en vint jusqu'au gaspillage éhonté de ces derniers temps.

Les conservateurs avaient gouverné en pères de famille, leurs successeurs ont gouverné en dilapidateurs.

Entre les derniers et les premiers il y a la même différence qu'entre le maréchal de MacMahon et la famille Grévy-Wilson.

Les républicains se sont servis de leur mandat pour exploiter le pays de toutes les manières.

Ils sont tous riches, pourvus de rentes, d'hôtels, de terres, d'équipages.

Tel qui, il y a dix ans, n'avait pas un sou vaillant, est aujourd'hui millionnaire.

D'anciens avocats sans causes ont à présent des chevaux dans leurs écuries, maison de ville et maison de campagne.

Quant au parlement républicain, c'est la foire aux injures, l'arène des luttes violentes, la course aux portefeuilles, la chasse aux sinécures.

Et n'oublions pas que les républicains ont augmenté de deux cents millions la dépense annuelle des administrations publiques pour donner des places à leurs créatures.

A qui donc appartient la ruineuse et sanglante aventure du Tonkin ?

Quel est donc le parti qui a été obligé de dissoudre une commission d'enquête afin d'arrêter le flot des dénonciations trop justement motivées sur les scandaleux tripotages des siens ?

Quel est donc le parti qui a provoqué tant de crises ministérielles et par conséquent tant de mouvements de bascule dans la politique extérieure ?

Quels sont les hommes qui ont si profondément troublé le pays en faisant une guerre acharnée aux traditions religieuses ?

Enfin, quel est le parti qui a mis le budget national en déficit d'une somme tellement considérable que son gouvernement refuse d'en donner le chiffre ?

Électeurs, souvenez-vous de ce que les conservateurs ont fait pour la France ; voyez ce

que les républicains de toutes les couleurs ont fait après eux.

Comparez et choisissez !

Réponse épiscopale

M^{re} Trégaro, évêque de Séez, vient d'adresser à M. Thévenet la lettre justement indignée que voici :

« Séez, le 6 septembre 1889.

« Monsieur le ministre,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, en date du 4 septembre, par laquelle vous faites appel à ma haute intervention auprès de mon clergé pendant la période électorale.

« Je connais mon clergé, monsieur le ministre, et je voudrais pouvoir lui épargner la lecture de la lettre de Votre Excellence. Elle ne peut, en effet, que le blesser dans tout ce qui lui est cher : sa dignité et son patriotisme ; car, il faut l'avouer, vous nous traitez en ilotes et en parias.

« Or, nous ne sommes pas des étrangers, nous sommes des citoyens français comme vous, monsieur le ministre, et au même titre que vous.

« Nous réclamons donc nos droits, et il n'appartient pas à Votre Excellence de nous en priver.

« Nous ne sommes pas des parias ; notre place est marquée au premier rang de la société française, et nous prétendons la maintenir.

« Le clergé français n'a jamais failli à son patriotisme ; les annales de notre histoire, si vous daignez les consulter, vous en donneront des preuves irréfragables.

« Votre lettre, monsieur le ministre, n'est qu'un arsenal d'armes offensives et oppressives où vous pourriez puiser à volonté pour condamner, si cela vous plaît, le plus digne de mes prêtres sur une simple parole sortie de sa bouche.

« Les menaces dont elle est remplie pourraient être adressées à des esclaves, mais elles blessent, elles humilient des hommes d'honneur.

« Je regrette, monsieur le ministre, que vous ne Payez pas compris. Peut-être ne vous êtes-vous pas souvenu que vous vous adressiez à des cœurs français ?

« Vous paraissez soupçonner mon clergé de n'être pas dévoué à la République ? Je n'ai pas à répondre à cette insinuation ; mais je puis certifier que le gouvernement qui nous assurera la liberté, la liberté vraie pour tous, sans exception, celui-là n'aura rien à craindre de la grande majorité du clergé français ; et, s'il vous est donné d'en être témoin, monsieur le ministre, vous n'avez pas à lui adresser ces avertissements que contient votre circulaire n° 551, du 4 septembre 1889.

« Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma très haute considération.

« † FRANÇOIS-MARIE,

« évêque de Séez. »

Les Écoles de la République

EN AVONS-NOUS POUR NOTRE ARGENT???

A entendre parler les républicains, on croirait qu'ils ont inventé l'instruction; qu'avant eux les écoles étaient vides ou qu'il n'y avait pas d'écoles; que le pays croupissait dans l'ignorance la plus crasse.

Nous ne discuterons pas, mais nous citerons quelques chiffres; c'est en pareille matière le meilleur procédé de discussion.

Savez-vous, et cela d'après les chiffres officiels, d'après les chiffres publiés par les ministres d'aujourd'hui, savez-vous combien d'élèves les conservateurs, quand ils étaient au pouvoir, avaient réussi à amener dans les écoles publiques?

3,835,000

Et le nombre grossissait en moyenne de 21 0/0 par an.

Il est vrai qu'on obtenait ces grands résultats avec peu d'argent et que l'instruction primaire ne coûtait au budget que CINQUANTE-SIX MILLIONS.

Chaque élève coûtait 14 francs 65.

Depuis que les républicains ont pris le pouvoir, les dépenses ont triplé et le nombre des élèves est loin de s'être accru en conséquence.

L'enseignement primaire coûte aujourd'hui 173 millions par an.

Les écoles publiques possèdent 4 millions 440,000 élèves.

L'augmentation annuelle n'est plus que de 6 93 0/0.

Mais il y a une différence:

Chaque élève coûte 39 francs au lieu de 14. Voilà ce que nous disent les chiffres officiels.

Les républicains ont donc tort de prétendre qu'ils ont inventé l'enseignement.

Ils ont inventé l'enseignement cher: voilà tout. Avec eux, c'est toujours la même chose.

Ils ne regardent pas à l'argent; le contribuable est là pour le gagner et le fournir; eux le dépensent.

Et ils le dépensent si bien, qu'après avoir gaspillé des sommes énormes, il ne leur en reste plus pour les choses utiles.

Mais ce n'est rien d'avoir inutilement triplé les dépenses ordinaires de l'instruction primaire, de les avoir fait passer de 56 à 173 millions.

Nos républicains ont été saisis de la rage de la bâtisse; ils ont cru que, en bâtissant des écoles luxueuses, ils feraient venir des élèves; on a vu comme ils se sont trompés.

En 1878, on crée une « Caisse des écoles »; on se met à construire partout à la fois. Si certains Conseils municipaux essaient de résister, on passe outre et l'on vote une loi qui permet à l'administration d'imposer d'office les communes.

C'est un véritable délire!

Qu'est-il arrivé? En sept ans, cette fameuse « Caisse » des écoles qui, de l'aveu même de M. le ministre Tirard, n'avait que le nom « illusoire » de Caisse, car elle ne contenait rien, s'écroule dans le déficit et fait faillite sur toute la ligne. L'Etat, qui avait promis les subventions à tort et à travers, ne peut plus faire honneur à sa signature; on avait déjà gaspillé 689 MILLIONS.

D'autres auraient arrêté les dépenses, puisqu'ils n'avaient plus d'argent pour les payer; mais ce serait mal connaître nos républicains. Si l'Etat n'a plus rien, on retombera sur les communes, tant pis pour elles; la loi du 20 juin 1883, sans les consulter, bien entendu, et en dépit des engagements antérieurs pris vis-à-vis d'elles, met désormais les emprunts à leur charge, et — c'est M. le député républicain Antonin Dubost qui l'avoue — il reste à dépenser 4 MILLIARD 339 MILLIONS.

Si bien que, pour « mener à bonne fin » le programme, c'est DEUX MILLIARDS qui seront sortis de la poche des contribuables!

C'est un peu fort, et les républicains eux-mêmes sont bien obligés de reconnaître aujourd'hui qu'on a été un peu trop vite.

M. le ministre Tirard a avoué un jour qu'on avait dépensé « des sommes infiniment supérieures » aux besoins.

Il a protesté contre les « FANTAISIES COUTEUSES » des architectes et contre les caprices locaux.

M. Paul Bert a fait les mêmes aveux.

Et, il y a peu de temps, un autre député républicain, M. Turvet, est venu pousser un nouveau cri d'alarme. Il paraît que ces écoles qui ont coûté si horriblement cher ont été très mal construites et plusieurs menacent de s'écrouler.

« Il arrivera, s'est écrié M. Turvet dans la séance du 13 juin dernier, qu'au bout de quelque temps, là où vous croirez avoir des écoles, vous reconnaîtrez qu'on ne vous a construit que des CHATEAUX DE CARTES... »

C'était bien la peine de dépenser tant d'argent.

On n'a pas même su faire grand; on a fait mal..., mais on a fait cher.

Le pays appréciera et... il paiera.

INFORMATIONS

LA FERMETURE DE L'EXPOSITION

MM. Berger et Alphand, pressentis par un de nos confrères au sujet de la date de la fermeture de l'Exposition, ont répondu qu'ils étaient décidés à conserver la date du 31 octobre.

Ils donnent pour raisons la nécessité de clore en plein succès et les engagements pris

par un grand nombre d'exposants qui les forceraient à quitter l'Exposition après cette date.

LE RENDEMENT DES IMPÔTS

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et des revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois d'août 1889.

Les résultats accusent une moins-value de 1,356,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 3,062,000 francs sur le mois d'août 1888.

LES PRISONNIERS DE 1870

Sur l'initiative prise par M. de Freycinet, une demande du gouvernement français va être faite à Berlin, pour savoir s'il existe encore des prisonniers français depuis la guerre de 1870, en Allemagne.

DÉFENSE MARITIME

Un journal parisien reçoit d'Alger une lettre qui, malheureusement, ne semble que trop fondée et donne une navrante idée de la façon dont le gouvernement républicain comprend la défense nationale.

« La défense maritime de l'Algérie n'existe pas, est-il dit dans cette lettre.

» L'amiral commandant de la marine, en résidence à Alger, n'a sous ses ordres qu'un aviso en bois, sans valeur militaire, incapable de filer même 9 nœuds. C'est l'Actif. — En service depuis vingt-neuf ans (!), ce bâtiment n'est plus qu'une ruine. — Il n'y a pas un seul torpilleur! De telle sorte que si la guerre nous surprenait demain, Bône, Alger, Oran, Nemours seraient à la merci du premier croiseur venu qui pourrait les incendier du large impunément.

» Cette situation critique a été vainement dénoncée à la Chambre par MM. Paul Deschanel et de Lanessan, lors de la discussion des derniers budgets de la marine.

» Au lieu de nous envoyer les torpilleurs et les contre-torpilleurs que nos ports réclament à cor et à cris, le ministre a décidé d'adjointre à l'Actif un second rossignol, la Revanche. Cette vieille frégate cuirassée, dont les plans ont été faits vers 1857, est dans un tel état de délabrement, que l'amiral Krantz a donné l'ordre formel de ne jamais tirer le canon à bord, même pour exercice. Il est, en effet, de toute évidence que le pont sauterait au premier tir.

» Ici, l'indignation est générale. Justement soucieux de sa responsabilité et de son honneur militaire, l'amiral Marc de Saint-Hilaire, commandant la marine en Algérie, aurait demandé à quitter son poste.

Le gouvernement a été averti publiquement par deux fois.

Qu'a-t-il fait? La Haute Cour.

LE CZAR A BERLIN

Berlin, 10 septembre.

La Gazette nationale apprend que la visite de l'empereur de Russie en Allemagne aura lieu, d'après les plus récentes informations, dans le courant du mois de septembre, immédiatement après la clôture des grandes manœuvres.

La catastrophe d'Anvers

Le feu est complètement éteint. Mais il faut attendre que les réservoirs et les murs qui les environnent se soient refroidis.

M. Corvilain n'est pas arrêté, ainsi qu'on l'a annoncé tout d'abord, mais simplement en prévention. Il existerait, dit-on, des charges assez sérieuses contre lui. On rappelle que le 18 août, c'est-à-dire il y a trois semaines, eut lieu dans la cartouche une explosion partielle, lugubre avertissement, sinistre précurseur de l'horrible tuerie qui rendra à jamais le 6 septembre 1889 si tristement célèbre. Elle se produisit par l'imprudence de deux gamins; l'un d'eux mourut, et le second fut grièvement blessé. Cependant, il fut alors établi que M. Corvilain n'était nullement en faute, que les statuts avaient été observés et qu'il n'avait rien à se reprocher.

Le fait passa donc, pour ainsi dire, inaperçu, et le travail dans l'usine ne fut pas interrompu un instant.

Les funérailles des victimes de l'horrible catastrophe ont eu lieu avant-hier, aux frais de la ville et avec la plus grande solennité. Une foule considérable, émue et recueillie, accompagnait les chars funèbres.

NOUVELLES MILITAIRES

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE

On écrit d'Alger, au sujet de la brillante réception offerte au cercle militaire et dont nous avons dit hier quelques mots:

« L'escadre de la Méditerranée, composée des cuirassés le *Duguesclin* (capitaine Mieuximé), le *Vauban* (capitaine Moye), le *Formidable* (capitaine Gigou), le *Bayard* (capitaine Le Borgne de Kerambusquer), l'*Amiral-Duperré* (capitaine Menou), le croiseur *Milan* (capitaine Besson), est entrée dans le port d'Alger le 2 septembre à 6 heures du matin.

» Hier soir, au cercle militaire, les officiers de la garnison ont offert un punch à leurs camarades de l'escadre.

» Le général Bréart, commandant le 19^e corps d'armée, a souhaité la bienvenue aux officiers de l'escadre et a levé son verre aux sentiments de solide camaraderie qui unissent les officiers des deux armées.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

V. — RÊVE ET RÉSURRECTION

Il faisait un riant soleil de septembre. Le temps était doux, et, partout au dehors, une gentille brise caressait les herbes et les feuillages, les maisons et les passants, rares encore à cette heure.

Le jour venait de se lever sur Bourg et ses alentours.

Un rayon de lumière dorée, pénétrant à travers les rideaux de la fenêtre faisant face au lit où Raoul sommeillait à demi, dessinait dans l'air une traînée brillante composée de mille atomes de poussière dansants et tourbillonnants.

Le jeune homme rêvait: — un rêve de bonheur et d'espérance! Il se revoyait auprès de l'excellent Macdowal; tous deux marchaient, côte à côte, dans une grande plaine entourée de bois. Polly n'était pas avec eux, et

Raoul la cherchait en vain des yeux. Il n'osait s'informer d'elle au major, lequel continuait de cheminer, en parlant à son compagnon d'une foule de choses que celui-ci ne comprenait pas.

La scène changea. Les deux promeneurs se trouvaient maintenant au bord du lac de Genève. Raoul se demandait toujours où sa Polly pouvait être, lorsqu'il aperçut, au loin, un petit bateau dans lequel une jeune fille, vêtue de blanc, lui faisait signe d'accourir en toute hâte. Il reconnut sa bien-aimée.

Derrière elle, Tim Snare ramait de toutes ses forces, et le bateau se rapprochait rapidement du rivage. A quelque distance, vers la gauche, Lieschen adressait des appels énergiques et pressants à quelqu'un que Raoul sentait derrière lui, lancé à sa poursuite, et qu'il ne pouvait voir.

Il essayait de marcher plus vite, afin de fuir un danger qui le menaçait, sans qu'il pût se rendre compte de sa nature, mais ses jambes ne voulaient pas obéir à sa volonté... Polly avait beau redoubler ses signes et ses invitations; les efforts du jeune homme se paralysaient de plus en plus. L'Allemande, cependant, ne cessait d'exciter les poursuivants, et un sourire

de satisfaction cruelle illuminait ses traits. Le bateau venait de toucher le bord, et Raoul n'en était plus qu'à dix pas... S'il pouvait les franchir, il était sauvé: — mais ses jambes, devenues lourdes comme du plomb, lui refusaient leur service. Une profonde terreur se peignait sur le visage de Polly qui lui tendait les bras... Macdowal, d'un mouvement brusque, saisit Raoul dans les siens, et le transporta dans l'embarcation qui s'éloigna aussitôt.

Et maintenant, les voyageurs, échappés au danger, voguaient paisiblement, suspendus entre le double azur de l'eau et du ciel, sans nuages comme leur pensée. Le lac, insensiblement, s'agrandissait autour d'eux; ses vagues devenaient plus hautes et plus bruyantes. Ils se trouvaient à présent en mer... Devant eux se dressait une ville que Raoul reconnaissait avec émotion. Un dôme, éclairé par les rayons du soleil, s'élançait au loin vers les nues. Sur une des jetées, un homme, un ami bien connu, penché sur les flots, adressait amicalement des signaux à Raoul, les mains tendues vers lui... Le jeune homme se réveilla.

Hélas! toute cette scène n'était qu'un songe; ce n'était que trop vrai! Il se voyait séparé pour toujours de ceux qu'il aimait. Ils n'a-

vaient sans doute pas découvert ses traces, puisqu'il ne les avait pas revus, et ils ne les retrouveraient pas... Dans quelques jours, du reste, il serait sur pied, et alors il s'échapperait, il s'enfuirait, n'importe où, fût-ce au bout du monde. Personne ne saurait jamais le lieu de sa retraite. Il souffrirait éponvalement, d'abord, dans sa solitude, mais le temps finirait par calmer sa peine. N'ailleurs, le devoir avant tout!

Il ferma les yeux, pour se recueillir, et, peu à peu, il s'assoupit de nouveau.

Au bout de quelques minutes, la porte de sa chambre s'ouvrit sans bruit, et le médecin entra.

Il s'approcha du lit du convalescent, l'examinant, pendant son sommeil, avec intérêt et satisfaction.

La respiration du jeune homme était régulière et tranquille. La maladie n'avait laissé d'autre trace qu'une pâleur légère répandue sur son visage.

Soudainement, il ouvrit les yeux, reconnut le docteur et lui sourit.

— Comment allez-vous? demanda affectueusement le médecin.

— Je me sens tout à fait bien, docteur! re-

L'amiral Dupetit-Thouars, commandant en chef de l'escadre d'évolution, s'est ensuite levé et, dans un langage superbe et vibrant de patriotisme, a remercié les cœurs de tous les assistants. Il a parlé de nos luttes glorieuses sur cette terre d'Afrique; de nos jours de gloire et de nos jours de deuil. Il a rappelé avec une rare éloquence que l'armée de mer et l'armée de terre avaient combattu bien souvent de front pour la sainte cause de la patrie, et que le jour où la France fera appel au dévouement de ses enfants, les deux armées seront là serrant leurs masses et combattront victorieusement.

Pour compléter cette réunion intime, les familles des officiers ont été admises au cercle à partir de 10 heures du soir et, au son de l'excellente musique du 1^{er} zouaves, une petite sauterie a terminé cette charmante soirée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Par décret du 6 septembre 1889, ont été promus dans l'arme de la cavalerie, au grade de sous-lieutenant, pour prendre rang du 1^{er} octobre 1889, les 97 élèves de l'École spéciale militaire qui vont suivre les cours de l'École de cavalerie de Saumur pendant l'année 1889-1890, et dont nous avons déjà publié la liste.

ET DE DEUX !
M. Léon Renault, avocat à Saumur, adresse au *Courrier* la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,
L'accueil bienveillant que j'ai reçu de tous les électeurs qui composaient la réunion publique de samedi dernier me fait un devoir de leur adresser à tous, sans exception, l'expression de mes bien sincères remerciements.
Convaincu, comme l'un des assistants, que ma notoriété n'est pas, quant à présent, suffisante dans les campagnes de l'arrondissement, pour assurer le succès de la candidature républicaine, je persiste dans la déclaration que j'ai faite aux électeurs et les prie de porter leur choix sur un autre que moi, lequel présentera plus de chances de réussite.
Recevez, Monsieur, etc.

« LÉON RENAULT. »
Et de deux ! A bientôt la suite.

UN TRUC ÉLECTORAL

On lit dans la *Petite France* :
« M. le ministre de l'agriculture a chargé M. Morain, professeur départemental d'agriculture en Maine-et-Loire, d'une mission en Italie.
M. Morain étudiera les procédés de cul-

ture du chanvre dans les différentes provinces de l'Italie et notamment en Piémont.

« Ses observations seront l'objet d'un rapport adressé à M. le ministre. »

Le *Petit Courrier* ajoute :

« On appelle ça en bon français une manœuvre électorale. Le gouvernement essaie d'attirer à lui les cultivateurs des vallées de la Loire qu'il a ruinés en ne les protégeant pas contre la concurrence étrangère. Mais tout sera bien inutile, les cultivateurs savent ce qu'ils peuvent espérer du gouvernement qui les abandonne à eux-mêmes.

« En tout cas, on ne pouvait choisir un plus incapable que M. Morain. »

L'*Union de l'Ouest* dit de son côté :

« Ce sera bien agréable pour le ministre de l'agriculture, qui avait besoin, sans doute, d'apprendre comment on cultive le chanvre en Italie. Mais cela n'intéresse pas nos cultivateurs de la vallée de la Loire, sauf qu'ils payeront leur part du voyage de M. Morain pour l'instruction de M. le ministre. »

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Georges-Charles-Paul Davy, horloger, et Angèle Lecoq, sans profession, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste-Antonin Pradeau, pharmacien, de Saumur, et Marguerite-Caroline Brouillet, sans profession, de Beaupréau.

Alexandre-Jules-Auguste Catillon, tailleur de pierres, et Julia-Marie Loiseau, couturière, tous deux de Saumur.

Charles-Nicolas Bonnet, employé de commerce, et Mélanie-Jeanne Tenedien, domestique, tous deux de Saumur.

Michel Bougouin (veuf), cordonnier, et Victorine-Marie Delannay, sans profession, tous deux de Saumur.

Michel Moranaçais (veuf), cultivateur, et Anne Verneau (veuve), journalière, tous deux de Saumur.

CHOLET. — Jeudi dernier, vers quatre heures du soir, trois jeunes gens de Cholet, montés sur des vélocipèdes, se rendaient à Mortagne. Arrivés à la côte qui domine cette ville, l'un d'eux, M. Pierre Cholet, élève en pharmacie chez M. Drouet, se trouvant en retard de quelques centaines de mètres sur ses camarades qui l'attendaient en marchant lentement, voulut forcer son allure en abordant la pente très rapide en cet endroit. Mais, lancé à toute vitesse, il ne put, à un moment donné, diriger son tricycle comme il le voulait, s'en alla heurter le vélocipède d'un de ses compagnons de route qu'il jeta à terre et fut projeté lui-même violemment sur la banquette de la route, couverte de gravier.

Le malheureux jeune homme tomba sur la

tête et resta sans mouvement. Ses amis s'empressèrent de le relever et l'emportèrent à Mortagne où les premiers soins lui furent prodigués. Il avait le front et les mains déchirés, le nez brisé, un œil fortement endommagé et de nombreuses contusions sur tout le corps. On ne put le ramener chez M. Drouet que le lendemain.

Toutes ses blessures, heureusement, ne sont pas très graves et à moins de complications imprévues, M. Cholet sera rétabli dans une quinzaine de jours.

LE MANS. — Dimanche, dans la cour de la mairie, dirigés par leur capitaine, les pompiers faisaient leurs exercices habituels. Trois d'entre eux, montés sur la charpente de manœuvre, à une hauteur de 9 à 10 mètres, MM. Minguy (Jean), Georget (Adrien), Blondeau (Marcel), descendaient en formant une grappe humaine, par une corde dont l'extrémité était tenue, en bas, par le pompier Blondeau (Jules), qui se raidissait.

Mais le poids des trois hommes entraînant ce dernier, il dut lâcher le câble non sans avoir eu les mains brûlées.

Deux des pompiers tombèrent sur M. Blondeau (Marcel), qui était en tête; il a reçu de très graves contusions. MM. Minguy et Georget se plaignent de ressentir de vives douleurs internes.

LE MAIRE DE RENNES

Rennes, 10 septembre.
Par arrêté préfectoral, hier soir, M. Le Bastard a été suspendu de ses fonctions de maire réélu dimanche. Le Conseil municipal de Rennes est également suspendu pour avoir réélu M. Le Bastard, précédemment révoqué.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 septembre 1889.
La Bourse a été très impressionnée par la nouvelle baisse de l'Italien; néanmoins les cours sont assez soutenus : 3 0/0, 86; 4 1/2 0/0, 104.40.

Le Crédit Foncier se tient à 4,280. Les obligations foncières et communales font bonne contenance et les titres qui se présentent trouvent une contre-partie empressée.

La Banque de Paris et des Pays-Bas demeure très ferme à 780.

Même observation en ce qui concerne la Société Générale à 465 et la Banque d'Escompte cotée 513.

Le Crédit Lyonnais se maintient au-dessus de 690.

La société de Dépôts et Comptes courants s'inscrit à 597.50.

L'Italien s'en va à la dérive. Hier, il perdait le cours de 92, aujourd'hui il décroche celui de 91. Les capitalistes français écoulent leurs titres, et si ces réalisations continuent, la liquidation se fera au-dessous de 90.

Le 3 0/0 Portugais garde ses hauts cours à 67. Ce fonds mérite bien de remplacer l'Italien dans les portefeuilles de notre épargne nationale.

Le major, pâle d'émotion, était sur le seuil.

Il se précipita vers le lit, pendant que le docteur quittait la chambre discrètement.

« Malheureux enfant ! murmura Macdowal avec des larmes dans la voix, quelle peine vous nous avez causée à tous ! »

Raoul lui tendit la main, Macdowal la lui serra affectueusement; la sienne tremblait.

« J'ai fait ce que je devais, dit tristement le convalescent; sans ma maladie, nous ne nous serions jamais revus ! »

« Dieu ne l'a pas permis... Mais pourquoi nous fuir ainsi? Que vous avions-nous fait? Quel mobile vous a poussé? »

Raoul soupira et baissa les yeux.

« C'est ce que je ne dois pas vous révéler, répondit-il d'un air désolé; ne m'interrogez pas, vous ne saurez rien ! »

Macdowal secoua la tête avec dépit, et n'insista pas.

Plus tard, pensa-t-il, je reviendrai là-dessus...

Le jeune homme le regarda timidement.

« Et miss Polly?... comment va-t-elle? demanda-t-il.

Le major sourit.

Le Panama n'a donné lieu qu'à un nombre très restreint de transactions.

L'action de la Tour Eiffel cote 665. Toujours même animation sur le Crédit Provincial très activement demandé.

L'obligation des Chemins Argentins et celle des Chemins de fer de Santa-Fé sont à des prix qui encouragent les achats.

L'obligation des Chemins Economiques vaut 380.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — En envoyant 10 fr. en un mandat-poste à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris, on reçoit franco par retour du courrier un Bon de l'Exposition sans tickets.

Suites de la guerre ! — Mornas (Vaucluse), le 28 juin 1889. — Je souffrais depuis 40 ans de douleurs rhumatismales dans les épaules et les bras, suite de la campagne 1870-71. Ces douleurs prenaient un caractère aigu; j'ai employé votre BAUME VICTOR pendant 15 jours, matin et soir, et aujourd'hui je suis complètement guéri. Je vous envoie, avec mes remerciements, l'autorisation de publier ma lettre.
(Sig. lég.) BOUVARD, officier retraité.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{lle} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

« Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur. »

PARTOUT ON LES TROUVE

Dans les pharmacies des plus petites localités vous pourrez, au prix de 1 fr. 50 la boîte, vous procurer les véritables *Pilules Gicquel*, remède si efficace contre la constipation, les embarras d'estomac et d'intestins, le manque d'appétit, les maux de tête, les étourdissements, les congestions! Nous vous engageons aussi à employer les *Pilules Gicquel* pour combattre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR
EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Fuite avec des alcools extra-fin.
Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS
École des Hautes Études Commerciales
108, Boulevard Malesherbes, 108
Cours normaux; durée des Études : 2 ans.
RENTREE : Lundi 7 Octobre 1889
L'École reçoit les Élèves internes et des Élèves externes.
École préparatoire; durée des Études : 1 an.
RENTREE : Lundi 7 Octobre 1889
Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

poudit Raoul, plus le moindre malaise ! Je suis guéri !

Le médecin lui tâta le pouls.

« En effet, dit-il, votre état actuel n'offre plus la moindre inquiétude, grâce à Dieu. »

« Quand peusez-vous que je pourrai me remettre en route ? interrogea le jeune homme. »

« Oh ! nous n'en sommes pas encore là, dit en souriant le docteur X. Il nous faut avant tout du calme, et aussi un régime tonique et fortifiant pour réparer nos forces. »

Il fit une pause et reprit :

« J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. »

« Une bonne nouvelle ! dit Raoul avec inquiétude, laquelle?... Je n'en attends aucune, et je ne puis comprendre... »

« Une bonne nouvelle, je le répète ; mais il ne faut pas vous agiter ainsi, commanda doucement le médecin. »

Il se promena un instant dans l'appartement, et revint près du lit.

« Vous voilà comme je le désirais, déclara-t-il, je puis, je crois, vous annoncer une grande joie aujourd'hui... Accoutumez-vous à cette idée... Pouvez-vous ? »

« Docteur, docteur, vous me faites languir, c'est mal... »

« Je veux vous éviter une émotion trop brusque... Donnez-moi votre main. »

Un nouveau silence régna pendant quelques secondes.

« Bien, dit le médecin... Appelez à votre aide toutes vos forces, vous en aurez besoin. »

« Parlez donc ! implora Raoul, parlez, je vous en prie. »

« Il s'agit d'un ami... qui vous cherche... depuis plusieurs jours... »

« Il ne sait pas où je suis, n'est-ce pas ? demanda le convalescent avec angoisse. »

« Pardonnez-moi, je pense... qu'il le sait... »

« Oh ! mon Dieu ! »

« Il le sait, et doit venir vous voir... bientôt... »

Le jeune homme se couvrit le visage de ses mains.

Le docteur reprit :

« Il ne vit plus, depuis qu'il vous sait en danger ; il ne veut pas attendre davantage à vous rendre visite. »

« Il n'est pas ici ? interrogea Raoul. »

« Il est ici... tout près, — bien près... »

Le médecin alla à la porte.

« Le voici ! dit-il en l'ouvrant. »

(A suivre.)

Etudes de M^e BONIN, avoué à Angers, et de M^e GRÉLAT, notaire à Angers.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
D'UNE PRAIRIE

DITE LE BAS-PRÉ-DEMION
D'une contenance de trois hectares quatre-vingt-dix-huit ares cinquante centiares, située à Saint-Clément-des-Lévées, dépendant de la succession bénéficiaire de M^{me} veuve GRÉGOIRE BORDILLON.

Sur la mise à prix de quinze mille neuf cent quarante francs, ci... 15,940 fr.
Outre les frais et charges.
L'adjudication aura lieu le Dimanche 22 Septembre, à midi, en la salle de la Mairie de Saint-Clément-des-Lévées, par le ministère de M^e GRÉLAT.

S'adresser, pour tous renseignements :

A M^e BONIN, avoué à Angers, 16, rue du Commerce ;

A M^e GRÉLAT, notaire à Angers, rue du Mail, 83.

Pour insertion sommaire, (720) Signé : B.G. IN.

A Louer présentement
MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ
GRAND APPARTEMENT

Au premier étage,
Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Au 2^e étage, mansardé.
Cave, eau de Loire et gaz.
S'adresser rue de Poitiers, 46.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1890.
MAISON
AVEC COUR ET JARDIN
Située 7, rue de la Grise.
S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

A louer présentement
UNE BELLE MAISON
AVEC GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,
Située rue Fardeau, 26.
S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Coça du Pérou
du D^r VIAUD
Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

ON DEMANDE un Jardinier
Conditions avantageuses.
S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES
Publiée en ce moment l'ABBÉ COQUELUCHE, par Léo TRÉZENIK.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 5^e année : c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc.* Nombreuses gravures d'actualité : VUES DE L'EXPOSITION, portraits, événements du jour, etc. La **Revue des Journaux** publie actuellement, comme feuilleton, l'ABBÉ COQUELUCHE, par Léo TRÉZENIK.

La **Revue des Journaux et des Livres** donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHFORD, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. ; étrangers : trois mois, 4 fr. 50 ; six mois, 8 fr. ; un an, 12 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La **Revue des Journaux** est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (25 centimes).
Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 80	Banque de France	3900	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	366	Obligations	
3 0/0 amortissable	89 50	Banque d'Escompte	543 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	461 50	Compagnie parisienne du Gaz	517 50
4 1/2 1883	104 25	Comptoir national d'Escompte	565	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	450	C ^{ie} Transatlantique 3 0/0 r. à 500	353
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1230	— comm. 1883 3 0/0 r. à 500	444 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	40
Oblig. 1855-60 3 0/0	527	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	375	— 6 0/0 2 ^e série	39
— 1865 4 0/0	520 25	Crédit Lyonnais	695	— fonc. 1888 3 0/0 r. à 500	449	— obligations à lots	115
— 1869 3 0/0	406 50	Crédit Mobilier	430	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	598
— 1871 3 0/0	398	Dépôts et Comptes courants	600	Est 3 0/0 anc. r. à 500	398 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	521 50	Société Générale	462 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	407 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	105 35
— 1876 4 0/0	522	Est	805	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	408 25	— 1870 5 0/0	104 45
— 1886 3 0/0	380	Paris-Lyon-Méditerranée	1330	Nord 3 0/0 r. à 500	416 75	— 1884 5 0/0	—
Bons de liquidation	522	Midi	1172 25	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	410	— 1889 4 0/0	92 75
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	95		
				Deute d'Egypte 6 0/0	421 25		
				Extérieur 4 0/0	73 60		
				Hongrie 4 0/0 or	84 70		
				Italie 5 0/0	90 90		
				Portugal 4 1/2 1888	503		

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX						BORDEAUX — SAUMUR — PARIS						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40	8 20
Chartres	6		9 34	10 5	9 43	10 16	4 33	Saintes			7 15	9 9
Château-du-Loir	10 13		12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	Niort			9 32	11
Noyant-Méon	11 20			3 8	7 40	1 13	5 54	Thonars			6 5	12 11
Linières-Bouton	11 29			3 47	7 49		6 4	Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 9
Vernantes	11 43			3 30	8		6 13	Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		2 50
Blou	11 54			3 41	8 10		6 23	Chacé-Varrains	10 7	7 27		2 57
Vivry	12 2			3 49	8 17		6 31	Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		3 2
SAUMUR (Orl.)								SAUMUR (État)			Mixte	
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	(arrivée)	10 22	7 45	matin	3 13
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	(départ)	7 25	11 25		5 42
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41		7	SAUMUR (Orl.)	7 38	11 36		5 20
SAUMUR (État)								(arrivée)				5 33
(arrivée)	12 41			4 34	8 51		7 41	(départ)	7 47	11 44	4 36	9 11
(départ)				4 11	8 30		6 50	Vivry	8 10	12 10		5 45
Nantilly (départ)	8 31	10 37		4 23	8 43		7 3	Blou	8 19	12 19		5 59
Chacé-Varrains	8 48	10 52		4 29	8 49		7 9	Vernantes	8 32	12 33		6 8
Brézé-Saint-Cyr	9 2	11 1		4 37	8 56		7 17	Linières-Bouton	8 45	12 46		6 20
Montreuil-Bellay	9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	Noyant-Méon	8 59	1	4 9	6 44
Thouars	11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8	Château-du-Loir	10 10	2 9	5 28	5 22
Niort	3 58	4 30	8 42	6 42	7 53	2 3	3	Chartres	2 47	5 54	9 26	12 4
Saintes		6 30	11 52	6 42	7 53	2 3	3	Paris	5 25	7 30	11 50	2 27
Bordeaux		9 52	3 34	9	11 13	4 54	5					10 59

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS							
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Métré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 14	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 51	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35	5 7	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES							
STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	12 8	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 50	6 43	10 19
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 49
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 3	6 52	9 42	1 13	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	1 34		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	4 25	7 39	
La Métré	3 28	7 32	9 52	1 48	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	2 30	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 33	6 42	11 11	

SAUMUR — LA FLÈCHE							
STATIONS	matin	soir	soir	matin	matin	soir	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	11	5 5
Vivry	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	11 23	5 21
Longué	5 55	1 59	7 48	Baugé	7 52	11 51	5 43
Jumelles	6 7	2 21	8 1	Junelles	8 9	12 11	5 57
Baugé	6 22	2 47	8 19	Longué	8 24	12 31	6 13
Clefs	6 39	3 15	8 33	Vivry	8 37	12 49	6 27
La Flèche	6 52	3 33	8 52	Saumur	8 50	1 5	6 40